



Vraie de nature et de cœur



Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

C'est avec regret que Marc Gagnon, conseiller au poste n° 4, nous a annoncé son départ pour des raisons professionnelles, en juillet dernier. Je tiens à souligner les deux belles années que nous avons passées avec Marc. Jeune, énergique et d'un naturel souriant, il a apporté une belle dynamique au conseil. Fiable et disponible, il s'est occupé de ses dossiers avec efficacité et a été très à l'écoute des citoyens. Généreux et serviable, il a consacré de nombreuses heures à des activités terrain au comité des loisirs, au comité de la fête et à la brigade de sécurité incendie. Ouvert et réceptif, il a travaillé avec conviction tant au conseil qu'aux comités auxquels il siégeait - jamais dans son intérêt personnel, toujours dans l'intérêt

collectif. Bref, il a témoigné des qualités essentielles pour représenter les citoyens à titre de conseiller et pour faire avancer la municipalité. Il nous manquera.



tous les renseignements à cet égard dans l'encart du bulletin. J'invite ardemment les personnes intéressées à poser leur candidature à venir rencontrer les

Comme Marc l'a si bien dit dans son mot de départ à la réunion de juillet, être conseiller municipal, c'est beaucoup de travail et beaucoup d'heures. Il y aura des élections le 25 octobre. Voyez

membres du conseil ou la directrice générale ou son adjointe pour se renseigner sur les devoirs et obligations d'un élu en 2015.

Des dossiers importants nous attendent cet automne. Entre autres, la révision de nos règlements d'urbanisme, l'analyse des travaux de réfection du chemin North et l'élaboration de notre politique de la famille et des aînés accapareront une grande partie de l'horaire. Et avant que l'on ne s'en rende compte, ce sera la période de préparation du budget 2016. Le temps file.

Sur ce, je vous souhaite à tous un magnifique automne!

Lisette Maillé, mairesse

Vacances à pourvoir : Le comité consultatif d'urbanisme et le comité consultatif en environnement ont tous deux un poste à remplir. Renseignez-vous auprès de la réception au 819-843-2388.

Chanter, ça vous chanterait?

Saviez-vous que la pratique du chant choral est une activité complète, bénéfique pour le corps et l'esprit?

La chorale d'Austin a été créée il y a à peine deux ans sous la direction de Marie-Ange Gagné, lors des fêtes du 75^e anniversaire de la municipalité. Notre répertoire est principalement composé de chansons d'artistes connus que vous fredonnez probablement déjà.

Nous sommes actuellement une dizaine de personnes à nous réunir, les mardis à 18 h 30 à l'hôtel de ville. Nous recherchons activement d'autres choristes. Allez, n'hésitez pas et joignez-vous à nous! Vous allez vous amuser et vous faire de nouveaux amis. La session d'automne reprend le 22 septembre. Il est possible de covoyer depuis le nord de la municipalité. Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez Marie-Ange Gagné au 819-570-5789.

3^e trimestre 2015

Sommaire

Vie communautaire..... 2-3

Enviro-info..... 4-5-6

Vie culturelle 7

Vision stratégique..... 8

Échos administratifs..... 9

English Content (see reverse)



La municipalité d'Austin a pour mission de gérer de façon optimale et dans une perspective de développement durable, les services destinés à assurer la sécurité et la qualité de vie des citoyens, à favoriser leur sentiment d'appartenance et à protéger leur environnement, leur culture et leur patrimoine.

Les cathédrales naturelles d'Orford

En 1976, M. Jacques Saint-Pierre, aujourd'hui professeur retraité de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, a acquis de Réginald Dingman un terrain adjacent au parc national du mont Orford. En 2003, il a fait un don écologique d'une partie de son terrain afin d'agrandir le parc national et ainsi d'en préserver à perpétuité la façade sud et ouest. En 2006, il a participé activement au mouvement SOS Orford afin de sauvegarder l'intégrité du parc menacé par un projet immobilier.

En 2007, il a démarré un projet pour mettre en valeur la biodiversité sur sa propriété qui se situe entre le lac Orford et le sommet du mont Orford, dans la municipalité d'Austin. Du fait de sa position géographique, l'endroit bénéficie d'un microclimat qui a été propice au cours des siècles à l'établissement de 28 espèces de feuillus et de résineux, dont des chênes aujourd'hui centenaires. Il y a aménagé un arboretum et des sentiers de randonnée.

Le dénivelé important du site permet de découvrir la morphologie particulière des Appalaches. Le déplacement de la plaque tectonique continentale, à l'origine du massif montagneux, a modelé des falaises majestueuses et des sculptures gigantesques, d'où le nom des « cathédrales naturelles de l'Orford » (CNO).

Les jardins de la montagne des CNO, accessibles par le chemin de Traverse et ses sentiers de difficulté intermédiaire longent le ruisseau Saint-Pierre jusqu'au sommet du mont Lacharité.

Dans le cadre de ses activités passion, le comité culturel vous propose une randonnée pédestre, avec M. Saint-Pierre, le samedi 10 octobre à 10 h (remis au lendemain en cas de pluie), pour admirer la nature et découvrir la faune et la flore ainsi que l'histoire de cette propriété. La randonnée d'environ trois heures, avec un arrêt pour le lunch, nous permettra d'accéder à un belvédère du mont Orford d'où se déploie une vue magnifique sur le lac Orford et les monts avoisinants.

Soyez des nôtres!

Remerciements à nos premiers répondants

À la suite d'un accident survenu le 26 mai à l'extérieur de ma maison, je désire souligner la diligence, le professionnalisme et le dévouement exceptionnels dont ont fait preuve mesdames Cyr à titre de premiers répondants, sans oublier leur très grande patience à mon égard, patience qui va bien au-delà de leurs fonctions de premiers répondants. Je me dois aussi de mentionner la présence de monsieur Paul Robitaille, directeur des incendies, qui a veillé à ce que tout soit sous contrôle.

La municipalité d'Austin a de quoi être fière de son Service de sécurité incendie, de ces hommes et femmes qui se dévouent à l'année pour venir en aider à leurs concitoyens.

Merci de tout cœur à chacun d'entre vous.

S. B.
28 mai 2015

Chronique santé

La mer à boire

Cette phrase me tourne en tête ces temps-ci. Je ne sais trop pourquoi d'ailleurs... peut-être parce qu'il a beaucoup plu.

Il semblerait que l'expression vienne d'une fable de Jean de la Fontaine : Les deux chiens et l'âne mort. Deux chiens qui voyant flotter un âne mort se mirent à boire l'eau afin de mettre le corps à sec et d'ainsi avoir à manger pour la semaine. Ils en moururent évidemment. C'est une fable sur les vices et vertus, désirs et contraires, le trop de trop. Mais la chronique d'aujourd'hui ne porte pas sur les vices et vertus.

Que représente l'eau? Essentielle à la vie, elle constitue plus de 70 % du corps humain. Comme notre planète! Belle coïncidence? Elle représente aussi les mouvements, mouvements des marées, des vagues, et des fluides corporels.

Je quitte rarement la maison sans ma bouteille d'eau; c'en est presque une maladie. Je déteste avoir soif. D'où vient la soif? Chaque jour, notre corps perd entre deux et quatre litres de liquide. Il est important de remplacer ce liquide pour que nos processus vitaux fonctionnent de façon optimale, car une bonne hydratation permet au corps d'utiliser l'énergie des aliments ingérés et d'éliminer les déchets digestifs.

Lorsque vous sentez que vous avez soif, vous êtes déjà en état de déshydratation. Cela peut causer des maux de tête, de digestion, de constipation, la sécheresse de la peau et des muqueuses, des états inflammatoires, etc. Votre température corporelle peut devenir difficile à

stabiliser. Vous n'avez plus assez de salive. Les processus métaboliques du corps sont au ralenti et plus encore! Cela peut avoir une incidence sur votre concentration – voire vos émotions – et aggraver certains problèmes de santé. Du coup, vous courez chez votre médecin alors qu'il suffirait de bien vous hydrater tout au long de la journée et tous les jours.

Quatre litres de liquide à remplacer, c'est beaucoup! Mais il n'y a pas que l'eau : pensez aussi aux fruits, aux légumes, aux soupes, aux boissons – ils contiennent eux aussi des liquides. L'eau a un goût « plate »? Amusez-vous à y ajouter des fruits frais (framboises, bleuets, cassis ou agrumes), des légumes (concombre), des épices (gingembre), des fines herbes (mélisse, menthe ou verveine citronnée) ou même de la chlorophylle liquide. Pas le temps de préparer tout ça le matin avant d'aller travailler? Mettez les ingrédients dans un pichet et laissez macérer le tout au frigo pendant la nuit. Au matin, votre eau aromatisée sera prête à emporter pour vous désaltérer tout au long de la journée. Vos cellules vous en remercieront, car en plus d'être bien hydratées, elles profiteront des nutriments. Vous serez gagnant sur toute la ligne et, entre vous et moi, ce n'est quand même pas la mer à boire.

Chantale Belhumeur
Naturopathe
514-947-8790

Camp d'été

Malgré une météo capricieuse et un espace limité au chalet des sports, nos jeunes ont passé un été formidable! En plus de pratiquer des sports d'équipe, de faire des sorties spéciales et de participer à des activités culturelles et créatives, ils ont profité de la nature et ont découvert le jardinage avec Élisabeth du Croquarium. Un gros merci à tous nos bénévoles, généreux donateurs, parents accompagnateurs, employés ainsi que la super équipe animatrices, Laurence Fillion, Audrey Cyr et Clara Saint-Pierre, et leur dynamique coordonnatrice Anne-Sophie Lagacé.



Photo : Blanche Paquette

Merci au comité culturel qui a financé en partie la sortie au Musée international d'Art Naïf de Magog. Monique Denis a captivé les jeunes par ses jeux d'observations et de création.



Photo : Blanche Paquette



Les jeunes ont bénéficié du tennis et de l'accès au lac chez les Benoit. Merci de l'accueil et de l'hospitalité!

Avez-vous remarqué ce charmant petit théâtre tout en cèdre austinois, niché au terrain de jeux du parc municipal? Robert Thibault l'a construit avec amour et génie, aidé d'Anne-Pauline, sa conjointe. Serge et Stéphane ont aussi donné un bon coup de main pour que l'installation soit prête pour l'arrivée des jeunes à la fin de juin.



Le petit théâtre des mouches à feu accueille les marionnettistes du camp d'été.

Photo : Blanche Paquette

Photo : Gisèle Lacasse-Benoit

Gardiennes d'un art traditionnel

Depuis une dizaine d'années, nos courtepointières s'adonnent à l'art de la courtepointe le lundi avant midi, dans leur local situé au sous-sol de l'hôtel de ville. De fil en aiguille, elles créent ensemble de véritables chefs-d'œuvre tout en jasant de tout et de rien. Doigts de fée ou pas, si vous avez le goût d'explorer ce loisir créatif qui marie formes et couleurs, dans une ambiance franchement amicale, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Johanne Simard au 819-847-0891.



Les courtepointières à l'œuvre : Pauline Samson, Katerine Allen, Gabrielle Haché et Tina Linde. Absentes sur la photo : Diane, Charlotte, Béatrice, Marilyn et Johanne

Photo : Blanche Paquette

Construction et passion écologique chez la famille Weeks

En approchant de la maison, j'aperçois quelqu'un sur le toit qui semble avoir les deux pieds dans un jardin... ou plutôt dans un champ de fraises!



Photo : Blanche Paquette

C'est là que je rencontre Arrien, fils de Marghieta et Graham Weeks, designer concepteur de la maison écologique familiale au toit plat, sur lequel la famille cultive quatre variétés de fraises depuis quelques années. Questionné sur le choix des plantes, Arrien mentionne que ce qui compte surtout, c'est de choisir des plantes qui n'ont pas un système racinaire trop fort afin de ne pas risquer d'endommager la structure du toit.

« Aménager un toit vert a été notre manière de remplacer le carré de nature que nous avons enlevé en construisant la maison », poursuit-il. Dans le même ordre d'idées, le revêtement extérieur provient du bois des pruches qu'ils ont dû abattre lors de la construction.

L'emplacement judicieux des fenêtres en fait une maison solaire passive, qui emmagasine les rayons chauds du soleil et protège du froid nordique. Un ingénieux tube solaire dans la salle de bain laisse entrer la lumière de l'extérieur. Comme le dit Graham en riant « inutile de chercher l'interrupteur pour fermer! » Dans les murs et les plafonds, l'isolation en laine de roche offre un coefficient de R35. La dalle de béton est radiante et sa température est réglable par domotique (à partir d'un téléphone n'importe où sur la planète). Quelques calorifères ajoutent à la chaleur du foyer de masse. Nos autoconstructeurs admettent volontiers que c'est l'une des choses qu'ils feraient différemment si c'était à refaire...

Marghieta, Arrien et Graham n'ont ménagé aucun effort pour obéir à l'intelligence écologique nécessaire pour déconstruire le vieux chalet d'origine. Ils ont recyclé tout ce qui pouvait l'être. Même les vieux 2x4 ont été coupés en lattes pour faire le plafond central, dont l'aspect est digne d'une cathédrale.

Quand on veut réduire son empreinte écologique, on doit saisir toutes les occasions de récupération qui se présentent. C'est ce qui a incité Graham à sauter dans un conteneur pour récupérer un précieux plancher de chêne qu'on venait de jeter. Une fois décloutées et sablées, les lattes ont été transformées en un magnifique parquet, puis huilées. Autre considération importante, toutes les teintures et peintures qui ont été utilisées sont exemptes de composés organiques volatiles (COV).

Les Weeks n'ont pas fini d'améliorer leur maison-laboratoire. Ils entreprendront sous peu l'installation d'un éclairage à diode électroluminescente (DEL) et de panneaux photovoltaïques, sans parler des quelques bricoles de finition qui n'en finissent plus, comme le savent bien tous les autoconstructeurs de ce monde. Depuis le début de leur aventure en 2005, ils étudient sans cesse les technologies vertes qui se sont développées et évaluent constamment leurs pratiques, cherchant toujours à faire mieux.

Pour en savoir plus au sujet de *Henley House*, assistez à la **soirée passion architecture écologique** qui aura lieu le 20 novembre à 19 h à la salle communautaire. Arrien et Graham Weeks présenteront un diaporama de la déconstruction du chalet et de la construction de la maison écologique et seront ravis de répondre à toutes vos questions.



Photo : Blanche Paquette

Graham, Arrien et Marghieta Weeks posent fièrement devant *Henley House*.

Prix reconnaissance en environnement

Désireuse de reconnaître davantage les initiatives favorisant l'intégrité écologique de son milieu, la municipalité a décidé d'élargir le concept du Prix reconnaissance en environnement instauré l'an dernier. Ainsi, il ne s'agira plus d'identifier un projet gagnant parmi une cohorte de postulants, mais bien de reconnaître la valeur de l'ensemble des projets méritants.

Seront admissibles les projets de toute nature réalisés sur le territoire et susceptibles

d'améliorer la qualité de l'environnement ou de réduire les répercussions sur les écosystèmes (aménagements écologiques, contrôle de l'érosion, contrôle des plantes envahissantes, construction verte, etc.), qu'ils soient réalisés par des propriétaires, par des entrepreneurs ou par des organismes à but non lucratif.

La protection de notre environnement, on le sait, se définit par une multitude d'actions et de gestes, grands ou petits, simples

ou spécialisés, à initiative individuelle ou collective. D'où l'importance d'élargir l'éventail des champs d'application.

L'invitation est lancée! Faites-nous part de vos projets. Au cours de l'année, notre comité consultatif en environnement (CCE) se fera un plaisir de les recevoir et de les analyser. Les projets environnementaux dignes de mention seront publicisés au printemps 2016.

Comment vous départir de vos encombrants et autres articles de maison? Avec la Ressourcerie!

Le 1^{er} avril dernier, la municipalité a annulé la collecte biannuelle des encombrants et a adopté un service de collecte sur appel offert par la Ressourcerie des Frontières. Pour vous aider à mieux comprendre les avantages offerts par ce nouveau service, voici les réponses à vos questions les plus fréquentes.

Pourquoi la municipalité a-t-elle annulé la collecte des encombrants?

Selon l'ancienne méthode, seuls le bois et le métal étaient récupérés; tout le reste allait au dépotoir. En revanche, la Ressourcerie détourne de l'enfouissement plus de 90 % des matières qu'elle récupère (collecte ou dépôt), y compris tous les petits articles de maison que l'ancienne collecte ne permettait pas de récupérer : grille-pains, ouvre-boîtes, bibelots, jouets, livres, CD, lampes... enfin, pratiquement tout! Puisque la municipalité touche des redevances calculées en fonction du tonnage de déchets détournés de l'enfouissement et que ces redevances ont une incidence directe sur les taxes que vous payez, tout le monde y gagne!

Temps de décomposition des déchets enfouis au sol

Journal – 3 à 12 mois
Chaussette en laine – 1 an
Planche de bois – 13 à 15 ans
Briquet jetable – 100 ans
Canette en aluminium – 200 à 500 ans
Sac en plastique – 450 ans
Bouteille en plastique – 100 à 1 000 ans
Styromousse – 1 000 ans
Carte téléphonique – 1 000 ans
Bouteille en verre – 4 000 ans

www.in-terre-actif.com/trousse3/php/showtext.php?page=ref3-3-1

Je n'ai qu'un vieux grille-pain qui ne fonctionne plus. Ça ne vaut pas la peine de faire venir la Ressourcerie!

La Ressourcerie organise les itinéraires de son camion en fonction de la provenance des appels reçus afin de maximiser l'efficacité de la collecte. C'est d'ailleurs ce qui explique le délai (maximal) de trois semaines entre votre appel et le jour de la collecte. Lorsque le camion vient à Austin, il ne va pas qu'à votre domicile, mais aussi chez vos concitoyens qui ont fait appel au service. Donc, le nombre d'objets dont

vous voulez vous départir importe peu. Bien sûr, il est préférable d'accumuler les petits objets dans une boîte et d'attendre qu'elle soit pleine avant d'appeler la Ressourcerie. Il est souhaitable aussi de demander à vos voisins (ou les membres de votre association de propriétaires) s'ils ont des objets à mettre en rancart. Au final, le but est d'éviter d'envoyer les objets réutilisables, valorisables ou recyclables à l'enfouissement et de le faire le plus écologiquement possible!

Mais que peut bien faire la Ressourcerie de mon vieux matelas? C'est impossible à vendre ou à réutiliser!

La Ressourcerie revend environ 20 % des articles qu'elle récupère. Le reste, soit la grande majorité, est trié puis acheminé vers des recycleurs spécialisés. Par exemple, votre vieux matelas sera acheminé à Sanitaire Lac-Mégantic, qui le démantèlera et expédiera les différentes matières à des compagnies qui leur donneront une nouvelle vocation : le métal recyclé remplacera les métaux bruts et les autres composantes seront vendues à des industries qui les utiliseront pour de la valorisation énergétique.

Le saviez-vous?

- Au Québec, le nombre de matelas acheminés annuellement à l'enfouissement se chiffre entre 150 000 et 200 000.
- Les ressorts de métal représentent 60 % des parties composantes d'un matelas.

Sanitaire Lac-Mégantic et Ressourcerie des Frontières

Je ne suis pas au chalet durant la semaine. Que suis-je supposé faire des articles dont je veux me débarrasser?

Il n'est pas nécessaire que vous soyez là au moment de la collecte. La Ressourcerie communique avec vous entre 24 et 48 heures d'avance pour confirmer la date. Vous n'avez qu'à placer les articles à l'extérieur, à l'abri des intempéries et dans un endroit accessible aux camionneurs, comme sur la galerie ou sous une bâche. Notez que, pour des questions d'assurance, les camionneurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans votre domicile, à moins que vous n'ayez pris entente avec la Ressourcerie au préalable.

Je ne veux pas attendre pour me débarrasser des choses qui m'encombrent. Puis-je les apporter moi-même au magasin de la Ressourcerie à Magog?

Non. Le magasin situé au 494, rue Principale Ouest à Magog est strictement un point de vente. Vous pouvez toutefois apporter vos choses à Coaticook (177, rue Cutting), du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30 et le samedi de 8 h à 12 h.

Quelles sont les matières que la Ressourcerie n'accepte pas?

- Les résidus alimentaires et les matières organiques (feuilles, gazon, branches et autres végétaux)
- Les granulats (roches, béton, sable, asphalte, etc.)
- Les bardeaux d'asphalte
- Les résidus domestiques dangereux : huiles, peintures, pesticides, piles, ampoules fluocompactes, néons, bonbonnes de propane, extincteurs, pneus, etc.
- Les déchets ultimes (les « vraies » ordures!)
- Les matériaux provenant de la démolition de bâtiments, y compris le bois
- Les objets de dimensions hors normes : voiliers, épandeurs à fumier, remorques, etc.

Nous n'avons pas répondu à toutes vos questions?

Communiquez avec :

- La Ressourcerie des Frontières : 819 804-1018 ou sans frais 1-855-804-1018 www.ressourceriedesfrontieres.com
- notre coordonnatrice en environnement, Josiane Pouliot



**RESSOURCERIE
DES FRONTIÈRES**

**VOUS MAGASINEZ?
PASSEZ D'ABORD
À LA RESSOURCERIE!**

DEUX MAGASINS À DÉCOUVRIR

Ouverts tous les jours
Coaticook : 177, rue Cutting
Magog : 494, rue Principale Ouest
info@ressourceriedesfrontieres.com
www.ressourceriedesfrontieres.com



Tournée des écoconseillers

Après avoir instauré le bac brun l'automne dernier, la municipalité nous a embauchés pour savoir comment se portait le compostage à Austin.

Et bien, nous avons été ravis de constater qu'une bonne partie des résidences font du compost domestique et que la majorité ont intégré le bac brun dans leurs habitudes quotidiennes. Pour la plupart, les personnes rencontrées se sont dites heureuses du changement, soulignant que leur bac vert est presque vide depuis l'arrivée du bac brun, et ce, même si la fréquence de collecte a diminué! Effectivement, entre le bac brun et le compostage domestique, le bac bleu, les écocentres et la Ressourcerie, il ne devrait plus rester grand-chose à mettre dans le bac vert. Nous vous invitons à poursuivre vos efforts, pratiquer l'*ABC du bac* et suivre le *Guide du bon débarras*!

Sur un autre sujet, nous avons remarqué une vilaine habitude chez plusieurs dizaines de familles : des lumières qu'on laisse allumées pour rien, de jour comme de nuit, à l'intérieur comme à l'extérieur... sur le balcon, sur la façade du garage, dans l'entrée de cour ou dans les soffites. En éteignant les lumières inutiles, en utilisant l'énergie du soleil plutôt que de l'électricité ou en optant pour des appareils d'éclairage à détecteur de mouvement, vous pouvez économiser beaucoup : l'éclairage représente de 5 à 10 % de la consommation énergétique moyenne des ménages! Éteindre les lumières, c'est le genre de petits gestes qui génèrent des économies d'énergie tout en contribuant à faire d'Austin une municipalité des plus sensibilisées à la préservation de notre environnement.

Nous avons passé un bel été chez vous et nous avons fait des rencontres très intéressantes. Grâce à votre accueil chaleureux – et à vos bacs de compost bien utilisés ☺ –, nous garderons un bon souvenir de notre passage à Austin!

Antoine Boucher
et Sophie Valence-Doucet

Terreur végétale dans la cour

Une redoutable plante d'origine asiatique gagne du terrain au Québec : la renouée du Japon. Longtemps prisée par les horticulteurs pour ses fleurs blanches et ses tiges semblables à celles du bambou, elle étouffe toutes les autres espèces sur son passage.

Introduite en Europe par un explorateur allemand au XIX^e siècle, repérée au Québec pour la première fois en 1918, c'est l'une des envahisseuses les plus nuisibles au monde. Elle peut croître de 8 cm par jour et atteindre 3 m de haut; ses racines s'enfoncent jusqu'à 2 m de profondeur et peuvent s'étendre horizontalement sur une distance de 20 m! Même de minuscules fragments restés en dormance dans le sol peuvent resurgir au bout de 10 ans.

Le biologiste Claude Lavoie, directeur de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval, fait le point.

Quel est l'état des lieux au Québec ?

De tous les envahisseurs végétaux présents au Québec, c'est le plus difficile à éradiquer. La plante est en pleine expansion, en particulier sur les rives des cours d'eau (...). On en trouve jusqu'à la Basse-Côte-Nord! Et les changements climatiques vont certainement favoriser sa dissémination.



Les infrastructures sont-elles menacées ?

La renouée du Japon profite de toutes les ouvertures : elle peut s'infiltrer dans les fissures des fondations d'une maison, par exemple. (...). Mais si le béton est sain, la plante n'ira quand même pas jusqu'à le faire craquer. En revanche, elle perce l'asphalte sans difficulté : elle peut «maganer» une entrée de garage ou une piste cyclable.

Comment l'éliminer ?

La faucher ne suffit pas : je connais des gens qui la fauchent toutes les deux semaines depuis quatre ans et ils n'en viennent pas à bout. Même les pesticides donnent des résultats mitigés. Il faut employer la manière forte : excaver. Si vous la laissez pousser, vous n'aurez bientôt rien d'autre sur votre terrain. C'est une envahisseuse extraordinaire.

Article intégral de la revue *L'actualité* du 28 juillet 2015

Concours de vidéos

Vous souhaitez partager vos trucs sur la gestion des matières résiduelles et courir la chance de remporter un prix? La MRC de Memphrémagog vous invite à participer à son concours de vidéos « L'ABC du bac ».

Parlez-nous de l'importance pour vous d'une saine gestion, donnez-nous vos meilleurs trucs ou projetez-vous dans l'avenir. Abordez le sujet de la manière qui vous plaira et faites votre propre scénario : sérieux, humoristique, original ou futuriste, tous les styles seront acceptés!

Le dévoilement des gagnants sera fait au Cinéma de Magog lors de la Semaine québécoise de réduction des déchets (17 au 25 octobre).

Voyez tous les détails à www.abcdubac.com.



Pour rester au courant des activités communautaires qui se déroulent chez nous, consultez régulièrement le site Web de la municipalité ou le calendrier de collecte sélective ou abonnez-vous à l'infolettre Actualités Austin. Pour tout complément d'information, communiquez avec Blanche Paquette, agente de développement communautaire, au 819-560-1822 ou à blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca.

Samedi culturel 26 septembre

Le comité culturel invite la population austinoise aux activités suivantes :

13 h 30 Visite d'une ancienne église et de deux écoles sur un terrain privé. Sur le chemin du retour, arrêt pour visiter l'église Saint-Austin. Rendez-vous à l'hôtel de ville pour le transport collectif en trolley.

15 h De retour à l'hôtel de ville, présentation de l'inventaire patrimonial d'Austin par Maxime Paquet.

16 h 30 Lancement d'un dépliant portant sur la vie du docteur W.G. Penfield. (Voir ci-contre.)

17 h Vernissage de l'exposition « Les granges rondes » du regroupement des artistes d'Austin. Les œuvres sur toile et sur papier sont inspirées de la visite des granges rondes d'Austin et de Potton qui a eu lieu l'année dernière lors du samedi culturel.

Un vin d'honneur et un léger goûter seront servis.

Inscriptions requises avant le 20 septembre. Voir coordonnées dans l'en-tête.

Avez-vous pensé à covoiturer?

Saisissez toutes les occasions de sortie avec vos voisins en covoiturant!

Wilder Graves Penfield

Neuroscientifique de renommée internationale, fondateur et premier directeur de l'Institut neurologique de Montréal. Chef de file dans l'avancement de la neuroscience, notamment dans le développement du traitement de l'épilepsie. Dans sa « seconde carrière », premier directeur de l'Institut Vanier de la famille et auteur de nombreux ouvrages. Acquéreur en 1929 d'une propriété aux abords de la baie Sargent qu'il appelle « Magog Meadows », où se rassemblent encore aujourd'hui ses quelque 50 descendants.

La vie extraordinaire du docteur Penfield fait l'objet d'un tout nouveau dépliant, publié par le conseil local du patrimoine. On pourra se le procurer à partir du 26 septembre en version imprimée aux bureaux de l'hôtel de ville ou consulter en ligne à www.municipalite.austin.qc.ca.



Soirées passion

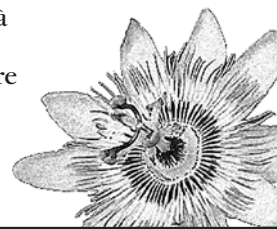
10 octobre Passion nature

Randonnée intermédiaire guidée avec M. Jacques Saint-Pierre, dans les Cathédrales naturelles de l'Orford. Rendez-vous à 9 h 45 au stationnement municipal au coin de la route 112 et du chemin North. Remis au 11 octobre, même heure, en cas de pluie. (Voir article en page 2.)

20 novembre Passion construction écologique

Les Weeks, père et fils, nous font découvrir la *Henley House*, maison verte qu'ils ont conçue et construite au lac Malaga. Conférence bien documentée avec photographies. Une vraie passion pour le développement durable en construction.

20 novembre à 19 h à la salle communautaire de l'hôtel de ville. (Voir article en page 4.)



Regroupement des artistes

Vous êtes artiste et aimeriez partager une expérience de groupe en créativité? Vous avez toujours eu envie de vous « essayer » dans l'accomplissement d'un acte artistique? Le regroupement des artistes d'Austin se réunit régulièrement pour explorer différentes techniques et mediums. La prochaine rencontre portera sur les techniques de prise de photo en mode macro. L'atelier sera animé par Normand Desico et Jean Claude Duff, deux photographes du groupe. L'atelier aura lieu le 23 octobre à 13 h 30, au local des loisirs à l'hôtel de ville.

Inscriptions requises. S'adresser aux coordonnées indiquées dans l'en-tête.

Séance de discussion annuelle

Une vingtaine de citoyens ont participé à la séance de discussion annuelle avec le conseil le 4 juillet dernier. Les questions concernant l'entretien du réseau routier ont dominé. Malgré la nette amélioration dans l'ensemble, les doléances concernant le revêtement utilisé sur le chemin North persistent, alors que seuls quelques endroits précis posent problème. L'épandage de jus de betteraves comme abat-poussières sur le chemin du Lac-des-sittelles a déçu tant l'administration que la population, la méthode – plus écologique et plus coûteuse – n'ayant malheureusement pas eu les résultats escomptés. Côté matières résiduelles, l'arrivée du troisième bac (pour le compostage) et le remplacement de la collecte biannuelle des encombrants par le service à l'année longue de la Ressourcerie des Frontières ont soulevé quelques questions. Enfin, l'opposition du conseil à l'érection d'une nouvelle tour de télécommunications sur le chemin Shuttleworth a rassuré bon nombre de résidents du secteur. Bref, ce fut un bel exercice de dialogue avec les citoyens dans une ambiance agréable, cordiale et respectueuse.

Bottin des produits et services

Visite chez Suzanne Bélair, artiste peintre

Un petit chemin mène au chapiteau sous lequel elle est en train de peindre. L'endroit est pour le moins bucolique.



Photo : Blanche Paquette

Artiste inscrite au circuit des arts Memphrémagog depuis les cinq dernières années, il y a cependant beaucoup plus longtemps que Suzanne Bélair a adopté la peinture comme moyen d'expression! Elle raconte que son père qui dessinait et peignait, lui a offert son premier ensemble de peinture à l'âge de 12 ans. « J'ai toujours dessiné », dit-elle. Ça se voit dans ses travaux! Sa production variée est surtout figurative « J'aime trop le détail! », confie-t-elle. Comme elle est biologiste, la nature est sa première inspiration et vous tomberez sous le charme en voyant ses huiles. Récemment, le patrimoine bâti l'a inspirée à produire des toiles admirables. « Je fais ce que je veux, je refuse d'être mise dans une boîte! » Elle est membre de différents regroupements, dont celui d'Austin et de l'Institut des Arts figuratifs ainsi que du groupe *Artists for Conservation*, qui verse un pourcentage de ses ventes à la Fédération de la faune.

Suzanne est une artiste de son temps, qui utilise les médias sociaux avec aisance. Sa vie d'artiste, son parcours y sont d'ailleurs bien documentés. « C'est beaucoup de travail mais j'aime ça. » Visitez le www.enviroartfr.wordpress.com pour la découvrir!

Notre artiste peint sur des formats variés, petits et grands. Peu importe la grandeur de la toile, voici ce qu'elle nous en dit : « ... quand vous vous portez acquéreur de l'une de mes toiles. Vous n'achetez pas seulement une chose, un objet, vous achetez un fragment d'un cœur, un morceau d'une âme...une petite portion de ma vie. »

Politique de la famille et des aînés

Près de 200 citoyens ont répondu au questionnaire

Tel qu'annoncé précédemment, le comité de pilotage de la Politique familiale et des aînés a procédé au cours de l'été, à une vaste cueillette d'information auprès des citoyens d'Austin. Par entrevues directes ou lors d'événements rassembleurs ou par voie électronique, nous avons pu recueillir l'opinion de près de 200 de nos citoyens. Tous les secteurs de la municipalité ont été couverts, tous les groupes d'âge ont été rejoints, tant chez les résidents permanents que chez les saisonniers. Bref, un premier coup de sonde mené avec rapidité et efficacité. Un gros merci à tous les bénévoles engagés dans la démarche et aux citoyens qui ont bien voulu prendre le temps de répondre au questionnaire.

De cette masse d'information, il nous reste à tirer les principaux constats, les tendances majeures, les préoccupations premières. Au cours des prochaines semaines, le comité de pilotage s'appropriera les résultats afin de définir et de prioriser les axes de développement pour l'élaboration de notre future Politique de la famille et des aînés. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement du projet, dont le succès repose sur un processus continu de consultation des citoyens. Un magnifique chantier de réflexion s'ouvre devant nous. Nous souhaitons élaborer une Politique de la famille et des aînés qui réponde le plus étroitement possible aux besoins de chacun et qui consacre son objectif : Pour être Austinois à tout âge!



Photo de Jean-Claude Duff

Daphnée Poirier, France Gauthier, Blanche Paquette et Jean Ranger lors d'Austin en fête!

Le meilleur ami de l'homme n'est pas l'ami de tout le monde

La municipalité reçoit souvent des questions et des plaintes concernant les chiens errants. Voici quelques-uns des articles les plus souvent cités du règlement 07-341 concernant le contrôle des animaux qu'elle a adopté en 2007.

Article 3 - Nombre

Nul ne peut garder, dans un logement ou sur le terrain où est situé ce logement, un nombre total combiné de chiens ou de chats supérieur à quatre (4) sauf sur une exploitation agricole où le nombre de chats n'est pas limité

Article 4 - Exception concernant les animaux qui mettent bas

Le gardien d'une chatte ou d'une chienne qui met bas doit dans les cent vingt (120) jours suivant la mise bas disposer des chatons ou des chiots pour se conformer au présent règlement. L'article 3 ne s'applique pas avant ce délai.

Article 22 - Baignade

Il est défendu à toute personne de baigner un animal dans les piscines, fontaines, bassins, étangs et plages publics. Une autorisation indiquée par un panneau de signalisation pourra permettre la baignade seulement à cet endroit.

Article 24 - Plainte

Dans le cas où une plainte est portée en vertu de la présente section, l'autorité compétente peut procéder à une enquête et, si la plainte s'avère véridique et justifiée, l'autorité compétente donne avis au gardien de voir à apporter les correctifs dans les cinq (5) jours à défaut de quoi le gardien est dans l'obligation de se départir du ou des animaux en cause. Si une seconde plainte est portée contre ce même gardien et qu'elle s'avère véridique et justifiée, il pourrait être ordonné au gardien de se départir de son ou de ses animaux dans les sept (7) jours

suivants, le tout sans préjudice aux droits de la municipalité de poursuivre pour infraction au présent règlement.

Article 46 - Chien en liberté

Il est défendu de laisser un chien en liberté hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien. Hors de ces limites, le gardien du chien doit le maintenir en laisse. Un chien non tenu en laisse est présumé ne pas être sous le contrôle de son gardien.

Article 53 - Nuisance

Les faits, circonstances, gestes et actes ci-après énoncés constituent des nuisances ou infractions et le gardien est passible des peines édictées dans le présent chapitre :

1) Le fait, pour un chien, d'aboyer ou de hurler de façon à troubler la paix, la tranquillité et d'être un ennui pour une ou plusieurs personnes; (...)

4) Le fait, pour un chien, de se trouver sur un terrain privé sans le consentement express du propriétaire, gardien ou de l'occupant de ce terrain. Cette disposition ne s'applique pas à un chien guide; (...)

Article 80 - Amende minimale de 100,00 \$

Quiconque contrevient à quelques dispositions des articles 1 à 71 inclusivement du présent chapitre à l'exclusion des articles 53 6) et 56 et mentionnés à l'article 81, commet une infraction et est passible d'une amende minimale de cent dollars (100,00 \$) (...)

Vous trouverez le règlement dans sa version intégrale à l'adresse : www.municipalite.austin.qc.ca/uploadaddir/files/animaux_fr.pdf

Pour déposer une plainte ou signaler une nuisance ou un animal maltraité, vous devez communiquer directement avec la SPA de l'Estrie, qui est chargée d'appliquer notre règlement municipal, au 819 821-4727 option 5, ou par courriel à plaintes@spaestrie.qc.ca.

Calendrier

12 septembre - Formation DEA et RCR. Salle communautaire, 9 h

25 septembre - Élection partielle : Date limite pour présentation de candidature

26 septembre - Samedi culturel. Visite d'une église et de deux écoles sur terrain privé; départ de l'hôtel de ville à 13 h 30. Conférence sur le patrimoine bâti et paysager d'Austin à 15 h, suivi du vernissage de l'exposition sur les granges rondes à 17 h, salle communautaire

30 septembre - Dernier versement de taxes municipales

3 octobre - Élection partielle : Révision

5 octobre - Élection partielle : Révision

9 octobre - Élection partielle : Révision

10 octobre - Passion nature Les Cathédrales de l'Orford

18 octobre - Élection partielle : Vote par anticipation

25 octobre - Élection partielle : Scrutin

31 octobre - Halloween, hôtel de ville

13 novembre - Bingo, 19 h, salle communautaire

20 novembre - Passion construction écologique, 19 h, salle communautaire

5 décembre - Réception du Service de sécurité incendie, 19 h, salle communautaire. Bienvenue à tous!

12 décembre - Fête de Noël des enfants, salle communautaire

Consultez le calendrier à jour sur le site Web www.municipalite.austin.qc.ca

Numéros de téléphone importants

Ambulance, premiers répondants, incendie, police : **911**

Info-santé : **811**

Services de police : **819-843-3334**

Permis de feu à ciel ouvert (obligatoire, sans frais) : **819-843-0000**

Réseau routier : **819-820-5928**

Centre des services sociaux de Memphrémagog : **819 843-2572**

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>



Vraie de nature et de cœur



Word from the mayor

Dear fellow citizens,

It is with much regret that Councillor Marc Gagnon (seat no. 4) announced last July that he had to resign from Council for professional reasons. I wish to acknowledge the two wonderful years that we spent with Marc. His youth, energy and smiling disposition brought a fresh vitality to Council. Dependable and available, he looked after his assignments with efficiency and was attentive to what citizens had to say. Generous and helpful, he spent countless hours on activities in the field on behalf of the Recreation and *Austin en fête!* committees and with the Austin Fire Brigade. Open and receptive, he worked with conviction on Council and with the committees on which he served – never for his own benefit, always putting community interests first. In

short, he possessed all the qualities that are essential to represent citizens on Council and to move the Municipality forward. He will be missed.



As Marc so aptly said in the resignation speech he delivered last July, “being a municipal Councillor requires much work and many hours.” A by-election will be held on October 25th to fill the seat he vacated; please refer to the insert in this bulletin for more information on the proceedings. I strongly urge persons interested in running as candidates to this by-election

to meet with Council or with the Director General or her Assistant, in order to get a more complete description of the duties and obligations that being an elected municipal official entails in 2015.

Important projects await us this fall, notable amongst them: the revision of our town planning by-laws, the planning for the upgrade of North Road, and the development of our policy on family and seniors. Just these three files will monopolize much of our time and, before we know it, it will be time to prepare the 2016 budget. Time *does* fly !

On this, I wish you all a magnificent autumn!

Lisette Maillé, Mayor

Annual Town Hall Meeting

About twenty citizens participated in the annual town hall meeting with Council on July 4th. Questions about the roads clearly dominated the event. Despite a net improvement on the whole, grievances persist with respect to the type of surface material used on North Road, even though only in a few specific locations continue to be problematic. The application of beet juice as a dust-abating agent on the Lac-des-sittelles Road has disappointed the administration as much as it did the population, for this more ecological and more costly method failed to deliver the

results expected. As for issues related to waste management, the introduction of a third bin (for compostables) and the replacement of the biannual big garbage collection with the year-round service provided by the Ressourcerie des Frontières raised a few questions. Finally, Council's opposition to the erection of a new telecommunications tower on Shuttleworth Road reassured many citizens from this area. All in all, the 2015 edition of this annual public discussion was a pleasant exchange with the community, held in an ambiance of cordiality and respect.

Third quarter 2015

Content

Highlights of the meetings 2

News from the town hall 3



The mission of the Municipality of Austin is to manage, in the best and most efficient way possible and from a sustainable development perspective, the services to ensure the security and quality of life of its citizens, promote their feeling of belonging and protect their environment, their culture and their heritage.

Highlights of the recent sittings of Council

The following highlights of the council meetings of June, July and August 2015 are given as general information. The complete minutes of council sittings are posted in French on the Municipality's website. Hard copies may also be obtained at Town Hall. In case of disparity between the minutes and these Highlights, minutes prevail.

Remarque : Les procès-verbaux complets des réunions du conseil municipal sont accessibles en ligne sur le site Web de la municipalité ou en version imprimée à l'hôtel de ville.

June 2015

- Renewal of the Infotech service contract for the update and maintenance of the Municipality's software program and technical support, at the cost of \$11,765 plus taxes.
- Sale of lot 1479-122P on Des Framboisiers Street to Sébastien Lavallée and Mélanie Côté, for the amount of \$1,200.
- Authorisation to donate \$1,000 to the CHUS Foundation.
- Authorisation to Bourdon, Leblanc Architectes to proceed with a feasibility study to create more office space within the town hall, at the cost of \$700 plus tax.
- Approval of accounts paid (\$94,758.29) and accounts payable (\$135,731.77).
- Award of the contract for the purchase of four self-contained breathing apparatuses, to Aréo-Feu Ltd., at the cost of \$31,739 plus taxes.
- Grant of \$3,000 from the Green Fund, awarded to the *Association pour la protection de l'environnement du lac O'Malley* to help fund the creation of sediments traps to discourage the proliferation of Eurasian water-milfoil in the lake.
- Appointment of Appalachian Corridor personnel as municipal inspectors, to enable them to conduct a characterization study of the natural corridor linking mounts Orford and Chagnon.
- Appointment of Audrey Cyr as member of the Recreation Committee.

July 2015

- Adoption of Bylaw no. 15-424 amending the Nuisances Bylaw no. 01-264, for the purpose of revising the amounts of the fines levied for illegal parking in municipal parking lots.
- Adoption of Bylaw no. 15-425 amending Bylaw no. 94-201 delegating to the Municipality of Austin's Secretary-Treasurer the power to authorise expenses, in order to reflect the increase in costs over the years.
- Purchase, from the Ministry of Sustainable Development, Environment and the Fight against Climate Change, of a small parcel of land located at the Route 112/Lake Orford roadside stop, for the amount of \$1.
- Approval of accounts paid (\$126,958.59) and accounts payable (\$231,149.06).
- Request to the Quebec Ministry of Transport to create a pedestrian crossing at the new Route 112 parking lot and to reduce the speed limit between Lake Orford and the railway crossing.
- Authorisation to install lighting at the Route 112 parking lot, at the cost of \$5,250 plus tax.
- Thanks to *Austin en fête!* sponsors, committee members and volunteers, and to participating citizens.
- Award of the contract to upgrade the well supplying the town hall, at the cost of \$14,351.90 plus tax.

August 2015

- The Director General informs Council of Councillor Marc D. Gagnon's resignation from seat no. 4, effective immediately after the July sitting of Council, and of the upcoming by-election to fill the vacant seat, which will take place on October 25th 2015.
- Request to the Minister of Justice and to the Minister of Municipal Affairs, to introduce anti-tax evasion measures into the Act Respecting Municipal Taxation and the Religious Corporations Act by restricting the immovables which may be exempted from municipal and school taxes. A call is also made to the Federation of Quebec Municipalities and to all municipalities in Quebec to support this motion.
- Resolution in support of the Municipality of Ristigouche Sud-Est and of the more than 200 municipalities who are requesting an exception to the Water Withdrawal and Protection Regulation, so as to enable them to better protect their drinking water sources.
- Approval of accounts paid (\$131,865.14) and accounts payable (\$288,514.02).
- Adoption of Bylaw no. 15-426. The purpose of this bylaw is to remove all references to the biannual collection of bulky items in Bylaw no. 14-417 Respecting Waste Management.

Wilder Graves Penfield

World-renowned neuroscientist, founder and first director of the Montreal Neurological Institute. Leading figure in the advancement of neuroscience, notably in the development of a treatment for epilepsy. In his "second career," first director of the Vanier Institute of the Family and author of several publications. In 1929 he acquired "Magog Meadows," his property on the shore of Sargent's Bay where his more than fifty descendants still congregate annually.

On Cultural Day, September 26th 2015, the Local Heritage Council is proud to launch the newest addition to Austin's collection of historical pamphlets, dedicated to this great man. It will be available in print at the town hall or online at municipalite.austin.qc.ca

How to get rid of big (and small!) household items - FAQ

As with all changes, the cancellation of the curbside collection of bulky items and its replacement, on April 1st 2015, by the on-call service provided by the Ressourcerie des Frontières, requires a certain adjustment period. To enable you to make the most of this new service, here are the answers to some of your most frequently asked questions.

Why has the Municipality cancelled the curbside collection of bulky items?

Before, only wood and metal were salvaged; the rest was sent directly to the landfill. The Ressourcerie, on the other hand, is able to divert more than 90% of objects away from burial, including all those small household items which were not picked up under the old collection system: toasters, can openers, knickknacks, toys, books, CDs, lamps... you name it! Each year, the Municipality receives from the government a refund based on its ability to reduce the quantity of garbage sent to the landfill. The money received has a direct impact on the amount of taxes that you pay, so by using the Ressourcerie, everyone wins - including our planet!

Decomposition time of objects buried in the ground

Newspaper – 3 to 12 months
Wool sock – 1 year
Wood plank – 13 to 15 years
Disposable lighter – 100 years
Aluminium can – 200 to 500 years
Plastic bag – 450 years
Plastic bottle – 100 to 1,000 years
Styrofoam – 1,000 years
Telephone card – 1,000 years
Glass bottle – 4,000 years

www.in-terre-actif.com/trousse3/php/showtext.php?page=ref3-3-1

I only have an old toaster that no longer works; surely it isn't worth calling the Ressourcerie to have it picked up!

In order to maximize operational efficiency, the Ressourcerie plans the daily truck route by grouping together all calls received from a given area. That is why there can be a (maximum) delay of three weeks between your call and collection day. When the truck does come to Austin, it will also collect objects from other homes nearby; the actual

number of objects that you wish to get rid of, therefore, is of little importance. Obviously, it is preferable to accumulate small items in a box and to call the Ressourcerie only when it is full, or to ask neighbours (or the members of your association) if they also have items they wish to get rid of. Ultimately, the goal is to avoid sending reusable, recoverable or recyclable objects to the landfill and to do so in the most ecological manner!

But what would they do with my old mattress? They can't possibly resell or recycle it!

The Ressourcerie resells only 20% of collected objects in its Coaticook and Magog boutiques. Indeed, the vast majority of items are sorted and sent to various recycling facilities. Your mattress, for example, will be sent to Sanitaire Lac-Mégantic. There, it will be dismantled and the different components will be sent to companies who will repurpose them: the recycled metal will replace crude metal, and other components will be sold to industries that hold the required environmental certifications to use them as energy or fuel.

Did you know?

- In Quebec, the number of mattresses sent to the landfill annually is estimated between 150 000 and 200 000.
- Metal springs constitute 60% of the components of a mattress.

Sanitaire Lac-Mégantic et Ressourcerie des Frontières

This service doesn't suit me because I am not at my cottage during the week.

You needn't be present on collection day. The Ressourcerie will call you within 24 to 48 hours before to confirm the date of pickup. Just place the items outside in a sheltered spot accessible to Ressourcerie personnel (i.e. on the porch or under a tarp), taking care to put smaller items into boxes. Please note that for insurance reasons, the Ressourcerie personnel cannot enter your home unless you have made prior arrangements.

I don't want to wait to get rid of my knickknacks; can I just drop them off at the Ressourcerie store in Magog?

No. The Magog store (located at 494 Main St. West), is strictly a sales outlet. However, you may take them to the Ressourcerie facility in Coaticook, (177 Cutting St.), Monday to Friday from 8:00 a.m. to 4:30 p.m. and on Saturday from 8:00 a.m. to noon. And while you're there, take a look at their Coaticook store!

What items are not accepted by the Ressourcerie?

- Foodstuff and organic matter (leaves, grass, branches, plants)
- Aggregates (rocks, concrete, sand, asphalt, etc.)
- Asphalt shingles
- Hazardous household waste : oils, paints, pesticides, batteries, lamps, fluorescent-compact light bulbs, neons, propane tanks, extinguishers, tires, etc.
- Unredeemable garbage (*real* garbage!)
- Debris from the demolition of buildings and structures, including wood
- Oversized items such as sailboats, manure spreaders, trailers, etc.

You still have questions?

- Visit the Ressourcerie website (in French only) at www.ressourceriedesfrontieres.com
Call the Ressourcerie: 819 804-1018 or toll-free 1-855-804-1018
- Get in touch with our Environmental Services Coordinator, Josiane Pouliot: 819 843-2388.



**SHOPPING?
FIRST STOP
THE RESSOURCERIE!**

2 STORES TO DISCOVER

Open daily
Coaticook: 177 Cutting St.
Magog: 494 Main St. West
info@ressourceriedesfrontieres.com
www.ressourceriedesfrontieres.com

